

Montigny

notre commune

LE JOURNAL - 388 - JUIN 2023



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Mieux circuler dans une ville apaisée



 Ville de
Montigny
Lès Corneilles

6

Urbanisme

Le quartier de la gare poursuit sa mue

7

Événement

Cap sur la fête interculturelle

12

Fête de la Musique

Demandez le programme !



SOMMAIRE

2

➤ TRAVAUX

Point d'avancement sur le quartier Lalanne

4,5

➤ RETOUR SUR

Le carnaval, la cérémonie du 8 mai, la première de Formica au Centre culturel...

6

➤ URBANISME

Le quartier de la gare poursuit sa transformation

7

➤ ACTUALITÉS

Tous à la fête interculturelle !

8,9

➤ DOSSIER

Montigny, ville apaisée

10

➤ JEUNESSE

Cap sur le forum emplois

11

➤ VIE ASSOCIATIVE

Collecte et boutique solidaire

12

➤ ÇA BOUGE

La fête de la musique arrive à grands pas !

13

➤ HISTOIRE

Il était une fois... l'agriculture

14

➤ TRIBUNES

15

➤ A SAVOIR

Changement de nom, travaux d'été de la SNCF, newsletter, réseaux sociaux...

N° 388 Juin 2023

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier,

Photographies : Service Communication,

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

ACTUALITÉS



AMÉNAGEMENTS

Quartier Lalanne : les travaux progressent

Après la requalification de la chaussée rue Simone-Eiffes, tous les enrobés et les trottoirs ont été terminés au mois de mai dernier rue Serge-Launay. L'ensemble du mobilier urbain et la signalisation ont également été réalisés rues Simone-Eiffes et Serge-Launay. Fin Août - début septembre, les platanes atteints par l'amadouvier et le phellin tacheté, deux champignons qui colonisent les arbres de l'intérieur, seront abattus rues Claude-Duhamel et Lucien Boxtaëls, avant d'être remplacés par de nouvelles essences. L'enfouissement des réseaux de câbles aériens est prévu fin septembre et jusqu'à janvier 2024. Les plantations d'arbres et d'arbustes, rue Launay, interviendront en novembre. Les habitants seront conviés à une réunion publique de présentation de cette 2^e phase le 19 juin à 18h45 au CIEL.



Rue Serge-Launay.



Centre-ville

Pose de la première pierre

La pose de la première pierre du programme « Les Terrasses-Cœur de Ville », porté par le promoteur Les Nouveaux Constructeurs, se déroulera mercredi 21 juin à 16h au 88 boulevard Victor-Bordier (à côté du cinéma Mégarama). Cette opération marque le lancement opérationnel du projet de futur centre-ville, à l'étude depuis 2010. Jean-Noël Carpentier, maire de la commune et Philippe Court, préfet du Val d'Oise, seront présents ainsi que les principaux partenaires du projet. Pour découvrir en détails le futur centre-ville, rendez-vous à la Maison du projet du centre-ville, située en face sur le boulevard. Celle-ci sera ouverte au public samedi 10 juin de 10h à 12h et vendredi 23 juin de 17h à 19h.



Rénovation de la rue des Glaises

Début juin et jusqu'à fin août, des travaux d'enfouissement des réseaux et de réfection du revêtement de la chaussée sont prévus rue des Glaises. Pour permettre ces travaux, la circulation sera interdite de 7h30 à 17h (hors services de secours), ainsi que le stationnement de tout véhicule aux mêmes horaires.

Fermeture de la rue Fortuné-Charlot

En raison de travaux de branchement d'assainissement par l'entreprise STPE au n°12 rue Fortuné-Charlot, la rue sera en travaux du 12 au 16 juin et barrée au niveau de l'Hôtel-de-Ville, les 13 et 14 juin 2023 de 8h à 18h. Le parking public des Feuillantines sera inaccessible pendant cette période. Une déviation sera mise en place via la rue de la Halte et Grande Rue. Les arrêts de bus de la ligne 30-05 « Église » à Montigny-lès-Cormeilles et « Massenet » à Cormeilles en Parisis ne seront pas desservis.

Retrouvez toutes les informations travaux sur montigny95.fr



Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

PARTICIPER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

De nombreux experts et spécialistes du climat, et tout récemment le Conseil d'Etat, demandent à l'Etat de prendre de nouvelles mesures pour accélérer la transition écologique du pays. En effet, malheureusement, notre pays comme beaucoup d'autres ne respectent pas le rythme de transition écologique défini lors de la COP21. Face au dérèglement climatique, il faut aller plus vite.

Bien sûr c'est au niveau international que doivent se prendre les décisions, mais encore faut-il qu'elles soient mises en application au niveau de chaque pays.

Par ailleurs il faut aussi agir au niveau local. Et vous le savez, Montigny-lès-Cormeilles n'est pas en reste sur ce sujet, à son humble niveau, pour participer à la transition écologique : plantation d'arbres, végétalisation des cours d'école, gestion différenciée des espaces verts, dépollution de certains sols, rénovation énergétique des bâtiments scolaires, élaboration du schéma directeur immobilier énergétique... La Ville aide aussi financièrement, dans le cadre de ses compétences, les habitants à acheter des arbres, à isoler leur façade...

Selon Météo France, pour limiter les effets du réchauffement climatique, la présence d'arbres en ville pourrait faire baisser la température de 1 à 2 degré(s) Celsius en moyenne. Ils permettent de créer naturellement des îlots de fraîcheur, bien agréables, surtout en milieu urbain.

Et cela est loin d'être anecdotique. Il y a 10 ans, la canicule du mois d'août faisait près de 15 000 morts. Même si nous sommes sans doute collectivement mieux préparés et plus vigilants envers nos aînés (je vous rappelle que vous pouvez inscrire un proche ou vous-même sur le registre des personnes vulnérables en contactant le CCAS), les périodes de forte chaleur vont se multiplier, d'où l'intérêt de rafraîchir les villes.

C'est aussi pour cela que depuis 2014, la Municipalité a aménagé les bois de la Commune. En août dernier, le Parc Launay a ouvert ses portes au carrefour des quartiers Lalanne, des Frances et du futur centre-ville, en 2024 le bois des Feuillantines au village, en 2025 un square urbain de 2000 m² sera ouvert dans le quartier de la gare. Ces espaces perméables, où vivent la faune et la flore, permettent de créer, j'en suis certain, des lieux de convivialité qui sont et seront de plus en plus nécessaires.

C'est aussi dans cet esprit que j'espère vous retrouver nombreux le dimanche 11 juin prochain, pour profiter d'un moment de partage et de vivre-ensemble pour la Fête interculturelle, à partir de 12h00 à l'espace Léonard-de-Vinci.



Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai dernier, la Ville a commémoré le 78^e anniversaire de la Victoire de 1945 et rendu hommage à tous les soldats et combattants morts pour la France. La cérémonie s'est déroulée en présence du maire Jean-Noël Carpentier, de Thibault Petit, conseiller municipal délégué aux cérémonies commémoratives et au patrimoine culturel et, notamment, des jeunes élus du Conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ).



Amélie Étasse rode son nouveau spectacle à Montigny

Pendant plusieurs semaines, la comédienne Amélie Étasse était en résidence au Centre culturel Picasso. Le 5 mai dernier, la répétition générale de « Formica » a eu lieu. Une création d'Amélie Étasse et de Clément Séjourné, d'après la BD de Fabcaro, que vous pourrez découvrir la saison prochaine au Centre culturel Picasso.



Les futurs aménagements de la ZAC de la gare présentés aux habitants

Les projets de logements, de square et d'aménagements paysagers ont été présentés aux habitants du quartier de la gare, le 9 mai dernier école Yves-Coppens, en présence de Jean-Noël Carpentier, maire de la Ville (lire p.6).



Le Retour de Richard 3 séduit Picasso

Nominée aux Molières 2023 de la meilleure comédie, la pièce *Le Retour de Richard 3* par le train de 9h24, mise en scène par Eric Bu, a enthousiasmé les spectateurs du centre culturel Picasso, le 12 mai dernier.



Après-midi karaoké

Le service retraités a organisé une après-midi karaoké avec une trentaine de retraités, le 17 mai dernier, au foyer club municipal.



Des élèves de Van Gogh sensibilisés à la sécurité routière

A l'initiative d'une association de parents d'élèves, trois classes de CE1 de l'école Van-Gogh ont été sensibilisées par la Prévention Routière le 11 mai dernier aux règles à respecter lorsque l'on circule à vélo sur la voie publique. Un parcours avec les principaux panneaux du code de la route avait été spécialement aménagé dans la cour de l'école.



La foule a défilé dans une ambiance musicale et colorée.

UN CARNAVAL HAUT EN COULEURS !

Après trois ans d'absence, le retour du carnaval a attiré les foules, samedi 13 mai dernier. Plusieurs milliers d'Ignymontains, petits et grands, ont défilé dans les rues de la commune avant de se retrouver, école Paul-Bert, pour une après-midi de fête.



Flashez ce QR Code avec votre smartphone pour retrouver en photos les temps forts du carnaval !



Les associations de parents d'élèves ont animé la fête à l'issue du défilé.



Plusieurs groupes de musique et la batucada de l'école municipale de musique, de théâtre et danse, ont donné le tempo.



Explosion de confettis à l'arrivée du cortège, école Paul-Bert.



Jean-Noël Carpentier, maire de la commune, aux côtés de Marie-Denise Hatchi, directrice de l'école Van-Gogh.

CONCOURS DE LA FAMILLE LA MIEUX DÉGUISEE !

Vous avez été plus de 200 à voter sur les réseaux sociaux de la Ville pour déterminer la famille la mieux déguisée du carnaval. C'est finalement la famille Danflous qui a rassemblé le plus de suffrages, juste devant la famille Chalmeton Adannou et la famille Merchiez. Bravo aux vainqueurs et merci aux 10 familles participantes !



Perspective du programme "Le domaine des cerisiers" depuis l'avenue de la Libération.



Perspective de la résidence "Le Tribeca" depuis le futur square.

Le quartier de la gare poursuit sa mue

L'entrée de ville côté gare a profondément été modifiée au cours des dernières années, avec la construction de logements, de commerces et services (crèche, cabinets médicaux et paramédicaux...) en rez-de-chaussée et l'ouverture de l'école Yves-Coppens, du gymnase Lilian Thuram et de la place Lucy en 2019. Et ce n'est pas terminé ! Les derniers aménagements du quartier ont été présentés aux habitants, lors d'une réunion publique le 9 mai dernier. Tour d'horizon de ce qu'il faut retenir.

→ Un square arboré

« Il n'était pas prévu initialement et au fur-et-à-mesure des échanges avec les habitants, les élus de la Ville ont décidé de créer un nouveau poumon vert », explique Frédéric Martin, directeur du projet chez Citallios, en charge de l'aménagement de la ZAC. Les travaux du square débuteront à l'automne 2025 pour quelques mois. Cet espace végétal, d'une superficie de 2000m², verra le jour face au gymnase, côté rue Simone-Veil. Il bénéficiera aux habitants du quartier mais aussi aux écoliers. Il sera clos, avec des grilles hautes, et sera fermé la nuit. « Il s'agira d'un parc urbain très coloré, avec un petit verger », annonce Citallios, « on pourra s'y promener, jouer, flâner et ce sera aussi un filtre paysager pour les habitations ».

→ Deux nouvelles rues

- L'allée piétonne Léopold Sédar Senghor, qui passe derrière le gymnase Lilian-Thuram et relie la rue du Général-de-Gaulle et la rue Simone-Veil, est en cours d'aménagement. Le sol sera composé de béton fracturé, comme l'allée piétonne Miriam-Makeba, pour laisser les eaux pluviales s'infiltrer. Les plantations d'arbres auront lieu à la période propice, en novembre prochain.

- La rue Victor-Schoelcher, du nom de ce militant qui a participé à l'adoption du décret d'abolition de l'esclavage en 1848, reliera quant à elle la rue Simone-Veil à l'avenue de la Libération, en passant devant le futur square. Des sentes et venelles connecteront les différents espaces verts et bâtiments du quartier afin de redonner toute leur place aux piétons.

- La requalification de la rue du Général-de-Gaulle sera poursuivie par la Ville avec, fin 2023, une première section renouvelée jusqu'au carrefour de la Croix-Blanche et, à terme, jusqu'au boulevard Victor-Bordier, en mettant l'accent sur la végétalisation et les mobilités douces.



● Groupe scolaire Yves-Coppens ● Square ● Place Lucy
■ Logements Verrecchia ■ Logements Icade

→ De nouveaux logements

166 logements ont déjà été livrés en 2019, 333 en 2022. « La ZAC de la Gare s'inscrit dans nos obligations vis-à-vis du Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) qui prescrit la construction de nouveaux logements, notamment autour des quartiers de gare pour une question évidente de mobilité » rappelle Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny-lès-Cormeilles. Une dernière tranche de 150 logements est prévue dont les travaux doivent débuter au 4^e trimestre 2023 en vue d'une livraison au 3^e trimestre 2025 :

- Icade et Citallios Promotion, avec « Le Domaine des cerisiers » livreront une résidence « à taille humaine » de 63 logements du T2 au T5, avec un jeu de retraits et de décrochés pour laisser passer la lumière. Le projet inclura notamment quatre petites constructions (R+2) rue Victor Schoelcher, avec des jardins en rez-de-chaussée et des potagers collectifs. Des matériaux pérennes et écoresponsables seront utilisés (bois, terre cuite, métal...) et le promoteur met en avant la performance énergétique des logements.

- Verrecchia et Citallios Promotion porteront l'opération « Le Tribeca », une résidence aux lignes épurées de 87 logements du T2 au T5. Des matériaux éco-conçus et biosourcés seront utilisés. Concrètement, de la pierre de taille extraite à Saint-Maximin (Oise) sera utilisée en façade, ainsi que de la brique, de la terre cuite et du bois.

Les logements des deux programmes seront alimentés par un chauffage biomasse et des granules de bois. Par ailleurs, l'entrée de parking sera mutualisée pour limiter l'imperméabilisation des sols.

→ Rénovation du passage souterrain de la gare de Montigny-Beauchamp

La Ville réclamait la rénovation complète du passage souterrain de la gare de Montigny-Beauchamp depuis longtemps. Sous maîtrise d'ouvrage SNCF, les travaux vont débuter en juin. **Le passage sera ainsi fermé du lundi 19 juin au dimanche 24 septembre 2023.** Pendant la durée du chantier, un contournement de 600m par l'avenue de la Libération sera nécessaire.





Tous à la fête interculturelle !

Toutes les cultures d'ici et d'ailleurs seront à la fête à l'espace Léonard-de-Vinci, le 11 juin prochain. Pour sa 18^{ème} édition, la Ville souhaite rassembler tous les Ignymontains avec un programme haut en couleurs et en découvertes... autour d'un thème fédérateur : les fêtes du monde. Cette fête municipale reste l'occasion de découvrir des cultures du monde au travers de l'artisanat, les plats, les coutumes, les costumes, les musiques... Une façon de mieux se connaître et de se rapprocher. « *Il s'agit de favoriser le vivre-ensemble mais aussi de provoquer les échanges entre habitants de cultures, de milieux sociaux, de lieux d'habitations différents* », souligne Adélaïde Hamiti, adjointe au maire en charge des associations et du vivre-ensemble. Près d'une vingtaine de pays du monde sont représentés : le Pérou, l'Inde, le Brésil, l'Algérie, la Tunisie, le Cameroun, la France, la Pologne, le Liban, le Burkina Faso, le Mali, la Turquie, le Sénégal, le Portugal, la Guinée ou encore le Togo. À quelques jours de l'été, venez profiter de cette ambiance festive grâce à l'engagement de nombreux habitants. Sur scène ou dans l'assiette, chacun pourra partager un peu de sa culture avec tous les participants. Le repas du midi est organisé sous la forme d'un grand buffet : entrées, plats et desserts vous seront proposés pour vous faire découvrir les spécialités culinaires des quatre coins de la planète. Costumes, musiques et danses traditionnelles rythmeront l'après-midi !

Fête interculturelle, dimanche 11 juin de 12h à 18h, espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir. Entrée libre.



Rénovation du service État-Civil

Le service en charge de l'État-Civil, situé au rez-de-chaussée de la mairie Picasso, sera en travaux du 6 au 27 juin inclus. Pour améliorer la qualité de l'accueil du public, les peintures et le revêtement au sol seront renouvelés. Pendant la durée du chantier, le service sera délocalisé à quelques dizaines de mètres, à l'Atelier, situé face au square Van Gogh, à gauche du bureau de Poste Picasso. Pour limiter la gêne occasionnée, chacun est invité à prendre rendez-vous avant de se déplacer en composant le 01 30 26 30 26.



Parc Launay.

DOSSIER

Montigny, ville apaisée

La Ville de Montigny œuvre depuis plusieurs années pour un meilleur partage de l'espace public et encourager les déplacements doux.

Zoom sur les principales mesures destinées à apaiser la circulation.

La ville 30

Depuis le 1^{er} juillet 2021, Montigny est passée Ville 30.

Il est donc désormais interdit de circuler à plus de 30km/h dans les rues de la ville, à l'exception des routes départementales (boulevard Victor-Bordier, de Pontoise, Avenue des Frances et de la Libération) où des panneaux indiquent la vitesse maximale autorisée. « Même si cette généralisation à 30km/h n'est malheureusement pas toujours respectée, elle a permis globalement de réduire la vitesse moyenne des véhicules », commente Laurent Dupret, chef de la police municipale, « nous effectuons des contrôles radars régulièrement et nous verbalisons les excès de vitesse ». Cette mesure vise à faire de Montigny, une ville plus sûre, plus apaisée et plus agréable.

Des aménagements cyclables

Pour favoriser et sécuriser le déplacement des cyclistes, une "vélorue" est en projet

rue du Général-de-Gaulle, entre le carrefour de la Croix-Blanche et le boulevard Victor-Bordier, en 2024-2025.

Objectif : permettre aux cyclistes de circuler confortablement dans les deux sens. D'autres pistes cyclables sont prévues boulevard Victor-Bordier, dans le cadre du projet de centre-ville à partir de 2025.

La vidéoverbalisation

Dans le prolongement de cette mesure, depuis le 1^{er} février 2022, Montigny a mis en place la vidéo-verbalisation.

Objectifs principaux : réduire le stationnement anarchique et les comportements dangereux de certains usagers de la route. Grâce aux 34 caméras déployées sur le territoire, la verbalisation peut se faire à distance. Les effets sont perceptibles, selon la police municipale : « dans de nombreux secteurs, nous n'avons plus de problèmes », constate Laurent Dupret « par exemple, place Delacroix ou autour du parvis Picasso les jours de marché, la situation s'est nettement améliorée », sachant qu'il existe une tolérance aux abords des écoles aux heures d'entrée et de sortie des élèves. « L'un des points noirs ce sont les trottinettes avec de nombreux comportements dangereux », insiste le chef de la police municipale (lire ci-contre).

De nouveaux aménagements au village

Présentés aux habitants le 11 janvier dernier lors d'une réunion publique, de nouveaux dispositifs routiers vont être expérimentés d'ici quelques jours dans le haut de la commune.



Ils ont pour objectif de réduire la circulation de « transit », c'est-à-dire de dissuader les automobilistes d'emprunter le village plutôt que le boulevard de Pontoise. Le 15 juin, une circulation alternée gérée par deux feux tricolores sera installée rue de Corneilles, avec comptage des véhicules, sur une portion de 100 mètres située entre les deux écluses existantes. En complément, un feu tricolore sera installé rue Jacques-Verniol, à proximité du pont de l'A15. Ce dernier s'activera uniquement en cas de vitesse excessive.



Questions à Uriell Marquez

Conseillère municipale, déléguée aux transports et mobilités douces

Quel bilan faites-vous de la Ville 30, deux ans après sa mise en place ?

Nous avons plusieurs objectifs en limitant la vitesse à 30km/h dans les rues de Montigny : améliorer la sécurité routière, protéger les piétons en particulier les enfants et les personnes âgées, mais aussi réduire la pollution sonore et améliorer la qualité de l'air. Aujourd'hui, tous les automobilistes ne respectent pas la réglementation mais je crois néanmoins que globalement la majorité des gens ont levé le pied et ça a amélioré le cadre de vie des Ignymontains.

Comment encouragez-vous les mobilités douces ?

Chaque fois que nous le pouvons, nous aménageons des voies douces, comme par exemple dans le bois des Copistes, rue Jacques-Verniol avec des pistes cyclables de part et d'autre de la chaussée, ou plus récemment dans le parc Launay. Nous avons aussi installé des cédez-le-passage à certains feux, ces panneaux triangulaires « M12 » qui permettent aux cyclistes de tourner à droite sans marquer l'arrêt au feu. Nous avons mis des boxes à vélos ouverts à la location, parvis Picasso, résidence Les Sources, place Delacroix et au Village. Un nouveau box sera installé cet été. Et d'ici quelques semaines, dans le cadre du budget participatif de la Ville, nous allons installer un rack à trottinettes devant le bureau de police nationale parvis Picasso.



Des radars pédagogiques

Huit radars pédagogiques sont installés à proximité des écoles de la commune.

Ils affichent la vitesse en vert si l'usager circule en dessous de la limite autorisée et en rouge au-delà. Ils ont pour effet d'abaisser la vitesse moyenne aux abords des écoles.

Trottinettes électriques

Les règles à connaître avant de prendre la route

La police municipale constate régulièrement des comportements dangereux de la part des conducteurs de trottinettes électriques, ainsi qu'un nombre élevé d'accidents. **Voici les règles à respecter.**

→ 14 ans minimum

Pour conduire une trottinette électrique, il faut avoir 12 ans et prochainement 14 ans (décret à paraître), comme l'a annoncé le ministre des Transports Clément Beaune en mars dernier.

→ Assurance obligatoire

Comme tout véhicule terrestre à moteur, chaque usager doit avoir souscrit une assurance spécifique. Contrairement aux vélos, les assurances responsabilité civile ne couvrent pas les accidents de trottinettes électriques.

→ Une seule personne, pas sur le trottoir

Il est interdit de monter à plusieurs sur une trottinette électrique et de transporter des marchandises. Par ailleurs, les trottinettes électriques doivent respecter le Code de la route et circuler sur la chaussée, non sur le trottoir. Il est néanmoins obligatoire d'emprunter les pistes cyclables lorsqu'il y en a. Il est également interdit d'utiliser des écouteurs de manière à rester vigilant à son environnement. L'amende s'élève à 135 euros pour sanctionner la circulation à deux personnes sur le véhicule ou sur les voies interdites.



→ 25km/h maximum

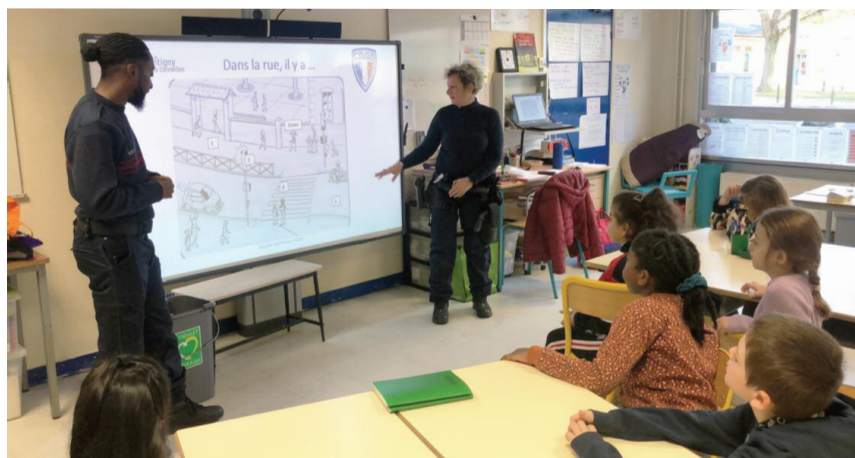
Les usagers de trottinettes électriques ne sont pas autorisés à rouler à plus de 25km/h. Leur trottinette doit être équipée de freins, de lumières avant et arrière, de réflecteurs à l'arrière ainsi que sur les côtés et d'une sonnette. Prochainement, les nouveaux modèles devront être obligatoirement équipées de feux stop et de clignotants.

→ Casque vivement conseillé

Le port du casque n'est pas obligatoire en trottinettes électriques mais fortement recommandé.

Permis piéton La police municipale sensibilise les élèves

Depuis 2019, la police municipale de Montigny a pris l'initiative d'aller à la rencontre des élèves de CE2 de la commune pour leur apprendre les règles et les bons gestes en tant que piéton.



« Il s'agit d'un âge charnière. Nous leur expliquons les dangers de la rue et nous leur inculquons les bons comportements à adopter », explique Karine Zizzari, adjointe au chef de police municipale. « Nous leur expliquons aussi le rôle du plan Vigipirate, celui de la personne qui les fait traverser à proximité de l'école et nous leur apprenons les numéros d'urgence. » A l'issue de la partie théorique, un quiz est soumis et corrigé avec les élèves, avant de leur remettre le permis piéton. 500 élèves de CE2 ont déjà bénéficié de cette initiation.

Cap sur les jobs d'été !

Vous recherchez un emploi permanent ou saisonnier ? Rendez-vous sur le forum emplois et jobs d'été, mercredi 7 juin de 14h à 18h, parvis Picasso pour rencontrer les entreprises et postuler sur place.



Les secteurs représentés sont les services à la personne, logistique-transports, commerces-vente, restauration... Plus d'une vingtaine de recruteurs de la région seront présents avec des offres d'emploi, ainsi que des organismes de formation.

L'objectif de ce salon, organisé avec Pôle emploi et la Mission locale, est de permettre de passer un premier entretien d'embauche qui pourrait déboucher sur une proposition concrète d'emploi. Les entreprises proposeront des jobs d'été ou des contrats de travail en fonction de leurs besoins. La Ville de Montigny sera également présente pour proposer des offres d'emploi. Il est fortement recommandé de venir avec son CV.

L'événement est organisé par la Ville en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires, Pôle Emploi et la Mission locale.

Exceptionnellement le marché alimentaire Picasso fonctionnera jusqu'à 18h le jour du forum.



Questions à Mohamed Bourouis

Adjoint au maire en charge de la jeunesse et de l'insertion professionnelle

Pourquoi ce premier forum de l'emploi à Montigny ?

L'emploi n'est pas une compétence de la Ville mais à Montigny, ce sujet est largement investi par le point information jeunesse (PIJ) afin de favoriser l'émancipation et la pleine intégration des jeunes. Nous espérons que ce forum permettra au plus grand nombre d'obtenir des informations utiles et, si possible, un emploi ou un job d'été.

Que faites-vous pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes ?

L'insertion professionnelle est au cœur des préoccupations de la municipalité. Plusieurs actions sont régulièrement menées pour accompagner les jeunes vers l'emploi et faire le lien avec les recruteurs effectifs et potentiels. Tout au long de l'année, le PIJ aide à la rédaction des CV, lettres de motivation et prépare ceux qui le souhaitent aux entretiens préparatoires.

Petit enfance : le multi-accueil élargit ses horaires

Depuis quelques jours, le multi-accueil municipal, destiné à l'accueil collectif des enfants âgés d'1 an marcheurs jusqu'à la première scolarisation, augmente son amplitude horaire. Désormais, la structure est ouverte du lundi au vendredi (contre quatre jours auparavant) de 8h à 19h, avec six semaines de fermeture par an (trois semaines l'été, une semaine à Noël, une en février et une en avril) contre neuf précédemment. « Nous allons ainsi répondre au besoin de beaucoup de parents qui finissent de travailler plus tard le soir », explique Annie Toussaint, adjointe au maire en charge de la petite enfance.

Par ailleurs, un accueil occasionnel reste proposé, en fonction des places disponibles, pour les parents qui ont des rendez-vous importants, à condition que la demande ne soit pas récurrente et qu'elle soit faite le plus tôt possible. Les préinscriptions se font sur le portail Famille de la Ville (accessible depuis montigny95.fr).



Fête de la petite enfance

La fête de la petite enfance se déroulera mercredi 21 juin prochain.

Tous les enfants accueillis sur un mode d'accueil de moins de 3 ans sont invités avec leurs parents ! Au programme : des jeux, des structures gonflables et des animations de 15h à 18h, jardins de la résidence des Fossettes. Une bonne occasion également de prendre contact avec le service petite enfance 8 rue Simone de Beauvoir.

RESSOURCERIE

Ne jetez plus, donnez et achetez solidaire !



Et si vous misiez sur le réemploi plutôt que de jeter des produits encore utilisables ? La Ville organise une ressourcerie éphémère du jeudi 29 juin au samedi 1^{er} juillet prochain, à l'Atelier, le local situé face au square Van-Gogh, à gauche du bureau de Poste Picasso. Vous pourrez y trouver des objets, des vêtements, de l'électroménager de seconde main, nettoyé et à très bas prix. Les fonds collectés serviront à financer un projet collectif, en lien avec les associations de la ville.

Une collecte partout en ville

Pour soutenir l'initiative, pilotée par la Ville en partenariat avec Aiguillage et plusieurs associations locales, si vous possédez des objets en bon état dont vous ne vous servez plus, la Ville vous invite à les déposer sur les différents lieux de collecte mis en place afin de leur offrir une nouvelle vie. Initiée le 24 mai dernier, la collecte dans les quartiers se poursuit au mois de juin, le mercredi 7 place Lucy dans la salle associative Yves-Coppens de 17h à 20h, le samedi 10 place Greuze de 14h à 17h et le mercredi 14 juin, rendez-vous au collège Camille Claudel de 8h30 à 12h45. Les jours de collecte, des ateliers sont aussi mis en place pour vous accompagner dans votre démarche solidaire.

Plus d'infos : www.montigny95.fr



VOLLEY-BALL

Les deux équipes féminines se maintiennent !

Mission accomplie pour le club de volley de Montigny. Après une double montée la saison dernière, les deux équipes féminines se maintiennent à leur niveau respectif, en National 3 et en Régional. L'objectif sportif de la saison prochaine ? « Pour l'équipe N3, ce sera de viser la partie haute du championnat, idéalement un Top 5 afin de valider une progression du groupe et du club et pourquoi pas de préparer sur 2 ou 3 ans une éventuelle montée au niveau N2 en poursuivant le développement du secteur féminin chez les jeunes pour alimenter par la suite les collectifs seniors », explique le coach Vincent Speybrouck. D'ici là, l'équipe 1 espère terminer sa saison sur une bonne note et se qualifier pour la phase finale de la coupe du Val d'Oise dont elle est tenante du titre.



La boxe affiche de bons résultats

L'association ignymontaine de boxe (AIB) a terminé, en mai dernier, deuxième aux championnats Île-de-France en Équipe (équipe mixte 2 hommes et 2 femmes par équipe).

ESCRIME

Carton plein pour la riposte



Belles performances de nos Ignymontains au championnat d'escrime du Val d'Oise au Plessis-Bouchard le 14 mai dernier. Nos jeunes repartent avec 3 titres de champions départementaux et 10 places de podium. Félicitations !

DIMANCHE 11

> FÊTE INTERCULTURELLE

Espace Léonard-de-Vinci
de 12h à 18h. Entrée libre

> CINÉ RELAX *SUPER MARIO BROS LE FILM*

Centre culturel Picasso à 14h30
Plein tarif : 3,90€/tarif réduit : 2,20€/tarif de groupe : 2,80€

SAMEDI 17

> TOURNOI DE BASKET-BALL

3 contre 3. Organisé par le SMJ pour les 11/17 ans. De 14h à 18h, terrain Renoir.
Infos et inscriptions au 01 30 26 30 26.

> SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Centre culturel Picasso à 20h

LUNDI 19

> RÉUNION PUBLIQUE QUARTIER LALANNE.

Présentation 2^e phase des travaux.
18h30 au CIEL, 62 avenue Fernand-Bommelle.

MERCREDI 21

> CONCERT DE JOSEF JOSEF

Gratuit sur réservation
<http://billetterie.ville-montigny95.fr>
Centre culturel Picasso à 20h30

> FÊTE DE LA PETITE ENFANCE

8 rue Simone-de-Beauvoir
de 15h à 18h. Entrée libre

> POSE DE LA 1^{ÈRE} PIERRE DU CENTRE-VILLE

Programme Les Terrasses - Cœur de ville.

88 boulevard Victor-Bordier. A 16h.

JEUDI 22

> CONSEIL MUNICIPAL

19h à l'Hôtel-de-Ville

DU 29 AU 1^{ER} JUILLET

> RESSOURCERIE ÉPHÉMÈRE

A l'Atelier, à gauche du bureau de Poste Picasso. Lire p. 11

DIMANCHE 2 JUILLET

> BROCANTE DE LA MLC

Parvis Picasso. De 9h à 18h.

Inscriptions stands jusqu'au 12 juin à 14h (tarifs : 10€/mètre adhérents, 11€/m Ignymontains, 12€/m extérieurs).
Renseignements : 01 75 40 91 01.

La fête de la musique se prépare !

La fête de la musique aura lieu mercredi 21 juin prochain. Plusieurs concerts sont prévus à Montigny, en intérieur et au grand air.



Espace de pratiques musicales.

→ L'école de musique vous donne rendez-vous

L'école municipale de musique, de théâtre et de danse vous concocte une journée festive.

- **A partir de 10h**, un premier concert sera donné par les élèves et leurs professeurs devant le Centre culturel.
- **A 14h30**, la classe de chant de l'école organisera un concert, devant le Centre culturel.
- **A 18h30**, changement de décor : l'école de musique vous invite à découvrir l'Espace de pratiques musicales, Espace Nelson Mandela, avenue Aristide Maillol, à l'occasion d'un nouveau concert des élèves.
- **A 19h**, retour devant le Centre culturel, pour un préambule musical avant le grand concert du soir.

Arts en résidence

Dans le cadre de sa politique culturelle d'aide à la création, la Ville propose des résidences artistiques au sein de l'espace Corot.

Depuis le 9 mai dernier, Léa Guerchounow a déposé ses pinceaux à la maison des talents. Pendant près de 4 mois, l'artiste va travailler avec vous et grâce à vous et reproduire une œuvre collective qui sera présentée à la rentrée. La résidence est ouverte sur certains créneaux pour que chacun puisse venir réfléchir et créer avec l'artiste (infos à venir). Chaque passant ou habitant pourra participer. L'œuvre sera essentiellement réalisée à partir d'éléments recyclés.

→ Voyage tzigane au Centre culturel Picasso

Après vingt-cinq années de tournées, 1 800 concerts sur les cinq continents et huit albums, Eric Slabiak, fondateur du groupe Les Yeux Noirs commence en 2019 une aventure musicale avec Josef Josef, son nouveau groupe de cinq musiciens. A l'occasion de la 41^e fête de la musique, c'est sur la scène du Centre culturel Picasso que ces artistes donnent rendez-vous aux Ignymontains. Des compositions originales et des mélodies traditionnelles, des chansons yiddish et tziganes mêlées à des sonorités actuelles. C'est un voyage dans les Balkans et l'Europe de l'Est qui vous attend, au cœur des cultures musicales juives et roms !

Concert de Josef Josef, mercredi 21 juin à 20h30 au Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant.

Entrée libre et gratuite sur réservation : billetterie.ville-montigny95.fr

Diplômes et tempo !

Le samedi 17 juin prochain, les élèves de l'école municipale de musique dévoilent leur spectacle de fin d'année. L'occasion de découvrir les travaux réalisés par les élèves tout au long de l'année et de recevoir leurs diplômes.

Spectacle de fin d'année de l'école de musique Centre culturel Picasso, à 20h. Entrée libre.



HISTOIRE

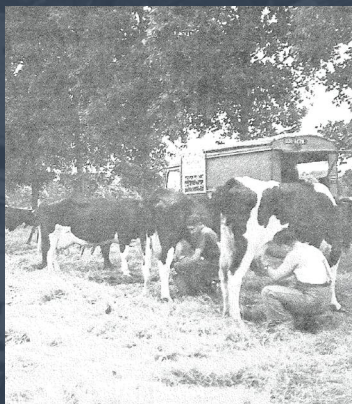
Il était une fois...

L'AGRICULTURE

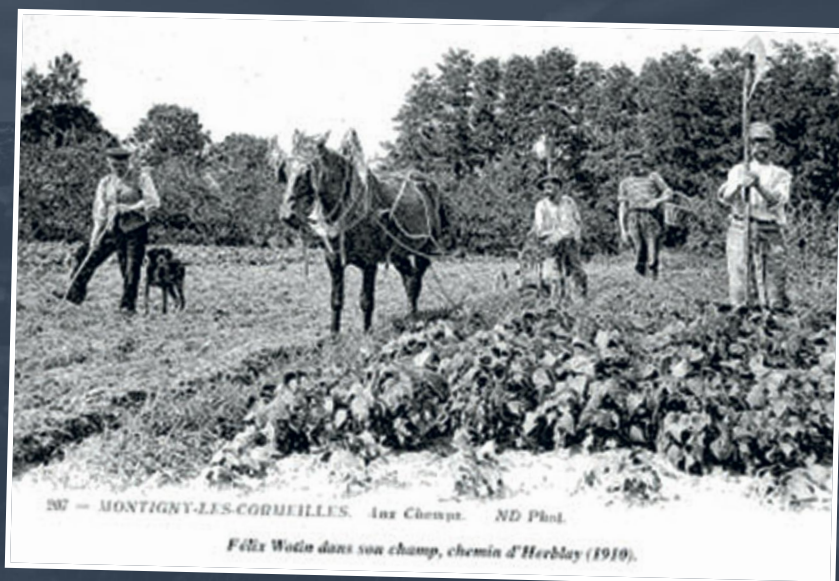
Vers 1850, au début du Second Empire, l'agriculture demeure l'activité majeure de Montigny. Près de la moitié de la commune est constituée de terres cultivables (carottes, asperges, pomme de terre, navets...). La superficie restante est composée de bois, de vignes et d'autres espaces non agricoles.

Tous à la ferme

Avant la Première Guerre mondiale, la ferme des Andrieux était située à l'angle des rues du Général-de-Gaulle et de l'Arche. Pendant l'entre-deux-guerres, les familles Josse puis Tienvrot leur succèdent. En 1945, il reste encore quatre laitiers nourrisseurs dont la ferme de Monsieur Giraud. « Elle se situait au-dessus du monument aux morts au village, Grande rue. M. Giraud passait dans la ville avec sa camionnette pour la tournée de lait. Deux fois par semaine, il sillonnait le quartier Lalanne. Son exploitation a compté jusqu'à 15 vaches produisant près de 200 litres de lait par jour », se souvient Daniel Cantin, habitant du quartier Lalanne. « Quand nous avons acheté en 1971, l'avenue Fernand-Bommelle était un vaste terrain vague où se trouvaient des arbres fruitiers, en majorité des châtaigniers, des groseilliers, des pommiers, des poiriers, des pruniers, des pêchers et des cerisiers. »



Les vaches de M Giraud.



Récolte de blé, d'avoine et de seigle au mois d'août.



Campagne de communication en novembre 2005 dans le magazine de la ville

La culture des champignons

A la fin du siècle dernier, d'anciens vigneron se lancent dans la culture du champignon pratiquée en hiver. En 1898, une vingtaine d'employés produisent quotidiennement près de 400 kg de champignons. La principale exploitation appartient à M. Rousselle et se situe dans les galeries souterraines de la butte de la Tuile.

← Scène des champs dans les vignes au Prés aux Lyons.



◀ La figue : une tradition ignymontaine

Les figuiers ont été cultivés en région parisienne, notamment sur les buttes du Paris. L'ancien maire Robert Hue, auteur d'un ouvrage sur l'histoire de Montigny, revient sur cette tradition : « On imagine que cette culture a été favorisée par le climat tempéré qui régnait au IV^e siècle. Les habitants de Montigny ont connu très tôt le plaisir gourmand de goûter à ce fruit puisque déjà en l'an 357 de notre ère, l'empereur romain Julien séduit par le climat de notre région vantait les mérites de ce fruit dans son ouvrage Misopogon. » Jusqu'au XIX^{ème} siècle, la culture de ce fruit juteux a fait la réputation des buttes du Paris. Le 26 novembre 2005, pour renouer avec la tradition, Robert Hue fait planter deux figuiers, dans le parc de l'Hôtel-de-Ville et sur le rond-point François Mitterrand. A cette époque, la Ville met en place une aide financière à l'achat de figuiers. Plus d'une centaine d'Ignymontains plantent ainsi dans leur jardin cet arbre qui fait désormais partie du patrimoine de Montigny.



Dans le prochain numéro... Retrouver l'histoire du centre de loisirs CIEL. Vous avez des photos ou des documents sur ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook (@Montigny95).

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Bien-vivre ensemble à Montigny

La période de la pandémie de Covid-19 marquée par le confinement, nous a permis de mesurer l'importance de nous retrouver ensemble, de partager des moments festifs. Ce fut le chatoiement des couleurs au Carnaval qui rassembla les écoles et les familles le mois dernier. Sa réussite est l'œuvre de la mobilisation des parents d'élèves, des enseignants, des services municipaux et de tous les habitants qui, déguisés ou non, ont participé, à ce moment. Dans ce même esprit, nous vous convions le 11 juin à la 18ème édition de la Fête interculturelle à l'Espace Léonard-de-Vinci, où dans le plaisir d'un repas partagé, d'un spectacle, chacun pourra s'enrichir des différences de l'autre.

Ces temps forts illustrent notre volonté de promouvoir le bien-vivre ensemble, de promouvoir la diversité, de défendre les minorités, de lutter contre les inégalités sociales et territoriales.

Le bien-vivre ensemble repose aussi sur le respect de tout un chacun et des règles de vie en collectivité.

Les élus de la majorité sont attentifs à garantir le respect de chacun à la tranquillité publique. Le magazine dernier revenait sur certains moyens mis en place par la Municipalité pour la faire respecter :

- augmentation des effectifs d'agents de police municipale pour atteindre 10 agents,
- création d'une brigade verte de 4 ASVP,
- en lien avec la Communauté d'agglomération Val Parisis : adhésion de la commune à la brigade de soirée, installation de 34 caméras de vidéo protection, mise en place de la vidéo verbalisation sur certains secteurs de la ville,
- renforcement des partenariats avec la Police Nationale et la Police municipale mutualisée notamment dans le cadre du Groupement Partenarial Opérationnel ayant permis de mutualiser certaines formations et surtout de mener des opérations communes notamment dans le cadre de la lutte permanente contre le trafic de stupéfiants.

Ces moyens mis en œuvre portent leurs fruits et profitent à tous les Ignymontains. Nous en sommes fiers !

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Renforcer les moyens pour la sécurité : une nécessité !

De multiples actes de vandalisme sévissent dans notre Ville de Montigny-les-Cormeilles. Face à cette situation préoccupante, nous adressons un appel urgent au Maire et à la municipalité pour qu'ils agissent sans délai, en renforçant les moyens de protection.

La sécurité de nos concitoyens est une priorité absolue et il est de notre devoir d'agir avec détermination pour garantir un environnement sûr et paisible pour tous. Malheureusement, ces actes de vandalisme ont un impact sur la qualité de vie et l'image de notre Ville.

Afin de remédier à cette situation, nous appelons la municipalité à investir davantage dans la sécurité. Il est urgent d'augmenter le nombre de caméras de surveillance (en concertation avec l'agglomération), et de moderniser les équipements existants, afin de renforcer notre capacité à prévenir et à combattre ces actes destructeurs.

Parallèlement, il est essentiel d'accroître les effectifs de la police municipale et d'assurer une présence dissuasive dans les quartiers de la ville. Nous défendons ce sujet depuis plus de 10 ans. Nous rappelons que Montigny a été la dernière ville de l'agglomération à mettre en place une police municipale malgré notre insistance. Après avoir longtemps refusé cette évidence, le Maire s'est finalement rendu à la raison. Aujourd'hui, il nous appartient d'aller encore plus loin pour protéger les Ignymontains. Agissons pour la sécurité.

Enfin, nous proposons à la municipalité de promouvoir une culture de participation citoyenne en matière de sécurité. Il est essentiel d'établir un dialogue ouvert et régulier avec les habitants, de recueillir leurs préoccupations et de mettre en place des dispositifs de signalement faciles d'accès.

Soyez assurés de notre mobilisation à vos côtés pour que notre Ville devienne plus sûre et plus agréable à vivre.

**Les élus d'opposition du Groupe Agissons pour
Montigny présidé par Manuela Melo**

Etat Civil

Naissances

AHMANE Noé
AÏT-BOUZID Éden
BATHILY Dado
BEOUCH Bilel
BERI Mayra
BERI Riya
BONTEMPS Adam
CHABALGOÏTY Elias
DHONT Aliya
EAM MAURICE William
EZZAYTOUNI Hafsa
ISAAC Isaïa
KINDOMBE Inaya
MAGUERRE Mia
YUZUGULDU Alya

Mariages

PEREIRA João-Pedro et
MIGUEL HENRIQUES Cidalia,
Maria
INACIO Jorge et
CARASCO Cécile
DA FONSECA Raphaël,
Vatea, Vasco et LE ROUX
Margaux, Clémence, Hélène
PEIXOTO MACEDO Anthony,
Jorge Et ATEK--DOS SANTOS
FERNANDES Marion

Décès

DESPLANCHE divorcée
ACQUIER Hélène
GRIGNON veuve
PECQUERET Simone
MESROUZE Daniel
YAHIAOUI Gilles
SEYA BENA MIKOLO Edith
MUBENESHA N'kuba
MOH DIWONGI veuve
NJANKWE Lydia
GARANGER veuve
PANNETIER Monique
FELIH épouse MERIAH Zineb
SUTTON épouse
FAUBERT Jacqueline
OFFERLÉ Claude
AUGER Denis
BOUTERBAG Mohammed

A SAVOIR

CHANGEMENT DE NOM

La loi n° 2022-301 du 2 mars 2022, relative au choix du nom issu de la filiation, permet à toute personne majeure, depuis le 1^{er} juillet 2022, de demander le changement de son nom de famille à l'officier d'état civil de sa ville de naissance, ou de sa ville de résidence, pour porter le nom du parent qui ne lui a pas été donné. Il est ainsi possible de demander à porter le nom de l'autre parent, seul, ou les deux noms accolés dans l'ordre de son choix. Pour toute demande d'information, concernant un changement de nom mais aussi de prénom(s), les usagers sont invités à contacter le service de l'Etat-Civil.

Plus d'infos : montigny95.fr (rubrique Mes démarches)

SORTIES VÉLO

Le club de vélo Union Cyclo Ignymontaine (UCI), enregistré auprès de la Fédération française de Vélo, propose à tous les Ignymontain(e)s des promenades à vélo de 2 à 3 heures sur des parcours sécurisés et encadrés par les membres du club. Ces parcours sont ouverts à tous les publics : enfants, adultes, débutants. Les sorties sont prévues tous les premiers samedi du mois à partir du mois de juin. Le départ est donné à 14h devant le COSEC.

Il faut venir avec un vélo et l'équipement de sécurité nécessaire (casque et gants), obligatoire pour les enfants, recommandé pour les adultes. Ce sont des sorties « promenade », il n'est pas question d'aller vite. Pour les adeptes de sorties route ou VTT plus dynamiques, le club propose aussi les sorties dominicales.

Plus d'infos : www.cycloignymontaine.com

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous partez en vacances cet été, vous pouvez signaler votre absence à la police municipale afin que des rondes soient effectuées aux abords de votre domicile.

Les formulaires de demande sont disponibles sur le www.montigny95.fr dans la rubrique Mes démarches/Tranquillité publique.



GRANDS TRAVAUX D'ÉTÉ DE LA SNCF

La SNCF indique que les grands travaux d'été seront réalisés, sur la Ligne C, du 15 juillet au 26 août 2023. Durant cette période, la circulation des trains sera notamment interrompue, dans les deux sens de circulation, entre Paris Austerlitz et Avenue Henri Martin. Les gares situées entre ces deux gares ne seront donc pas desservies et fermées au public. Les gares de Paris Austerlitz et Avenue Henri Martin deviendront des gares origines/terminus. Plus d'infos : appli Ile-de-France Mobilités et transilien.com

NOUVEAU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ARMES

Le nouveau système d'information sur les armes (SIA) est accessible aux détenteurs d'armes chasseurs (majeurs) depuis le 8 février 2022. La création d'un compte personnel dans le SIA leur est maintenant indispensable pour acquérir ou céder une arme. A défaut, la création de compte doit être faite d'ici le 31 décembre 2023. D'ici l'été 2023, deux évolutions majeures : la mise à disposition d'une application mobile, qui permettra une utilisation plus simple et intuitive du SIA et la dématérialisation de la carte européenne d'armes à feu (CEAF) pour les détenteurs disposant d'un compte dans le SIA. Les détenteurs sans licence ni permis de chasser seront les prochains à accéder au SIA, en juin. Il s'agit des détenteurs ayant fait l'acquisition d'armes de catégorie C avec un certificat médical. L'ouverture du SIA aux autres catégories de détenteurs particuliers d'armes, notamment les licenciés et anciens licenciés des fédérations nationales de tir, ball-trap et ski est à ce stade prévue pour le mois de septembre prochain. Les détenteurs licenciés ne doivent pas créer de compte. La Maison France services peut accompagner les usagers éloignés d'internet et des outils numériques dans la création de leur compte personnel.

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Autre moyen de rester informés des principales actualités de la Ville, abonnez-vous à la page Facebook (Mairie de Montigny-lès-Cormeilles) et à la page Instagram ([montigny_les_cormeilles](https://www.instagram.com/montigny_les_cormeilles)). N'hésitez pas à partager vos plus belles photos de la ville en utilisant le hashtag #montigny95 !

Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ?

Direction montigny95.fr, renseignez votre adresse e-mail au bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques et d'urbanisme : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30, 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 13h30 à 20h et mercredi de 8h30 à 12h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus** : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES

DOMAINE DES CERISIERS



EN SAVOIR +



VOTRE APPARTEMENT
À PARTIR DE 270 000€⁽¹⁾

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

À 250M* DE LA GARE MONTIGNY - BEAUCHAMP

ESPACE DE VENTE
À côté du 117, avenue de
la Libération Pierrelaye

icade-immobilier.com
01 41 72 73 74



(1) Prix en TVA 20% du 2 pièces - lot B03 de 50,25 m², situé dans la résidence Le domaine des cerisiers à Montigny-les-Cormeilles (95) - Valeur au 26/05/2023 sous réserve du stock disponible. - *Source : Google Maps - Icade Promotion - Immeuble Open - 27, rue Camille Desmoulins - CS 10166 - 92445 Issy-les-Moulineaux Cedex - SASU au capital de 29 683 456 euros - RCS Nanterre 784 606 576 - N° Orias 13003036 - IOBSP Mandataire Non Exclusif Carte T CPI 7501 2016 000 016 385 délivrée par la CCI de Paris. Illustration non contractuelle, à caractère d'ambiance. Perspectiviste : La fabrique à Perspectives - Création : SavanaStudio.fr - Mai 2022